

**INSTITUTION  
SAINTE CATHERINE**  
2, Chemin de Velours  
47300 Villeneuve-sur-Lot  
05.53.49.19.95

## **INFORMATIONS COVID-19**

Chers Parents, Chers Elèves,

*Dans le cadre de l'évolution de la crise épidémiologique liée au COVID-19, nous sommes en mesure de vous donner les informations suivantes :*

1) L'établissement est ouvert de manière normale depuis ce-jour, lundi 09 mars 2020, pour le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>d</sup> degré.

2) Projet ERASMUS+ en Vénétie du 17/02/2020 au 22/02/2020 :

-Les 7 élèves et les 2 enseignants ont terminé leur période de confinement pendant les vacances, sans cas de maladie recensé.

3) Conditions de confinement pour un élève ou un personnel de l'établissement :

-Seules les personnes ayant séjourné dans la province de Hubei en Chine doivent être isolées pendant les 14 jours suivant leur retour en France.

-Tous les jeunes et/ou adultes présentant les symptômes de la maladie

4) Voyages scolaires à l'étranger, sur le territoire national et accueil de correspondants étrangers :

-Tous les déplacements sont suspendus, ainsi que l'accueil des correspondants, et seront reportés ultérieurement.

5) Sorties pédagogiques, spectacles divers, fêtes de l'établissement, Journée Portes Ouvertes :

A ce jour, aucune interdiction, aucune suspension. Ces opérations se déroulent normalement.

6) Rappel des consignes d'hygiène : *Se référer à l'affiche en pièce jointe*

Elles s'appliquent à toute personne entrant dans l'établissement.

7) Mesures applicables si un élève présente des symptômes dans l'établissement :

L'élève qui présente des symptômes de fièvre, de toux, ou des difficultés à respirer, doit être isolé. Le SAMU centre 15 est immédiatement contacté, le ou les responsables légaux de l'enfant sont informés.

8) Mesures appliquées aux personnes revenant de la province du Hubei en Chine ou de l'un des "clusters" nationaux :

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans ces zones :

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant votre retour :

- Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage
- Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Les responsables légaux des enfants et les enseignants et personnels concernés déclarent la situation au chef d'établissement. Cette déclaration est accompagnée d'un justificatif du séjour dans la zone considérée (billet d'avion ou de train, facture d'hôtel, de location de voitures, ...) ou à défaut, d'une déclaration sur l'honneur.

Les élèves concernés bénéficieront de la part de l'établissement de mesures de continuité pédagogique.

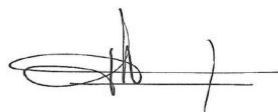
9) Information complémentaire : un répondeur téléphonique dédié est à disposition au 05.57.57.39.00

Emmanuel JOLIVET



Chef d'établissement 2<sup>d</sup> degré

Nathalie CLARET



Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré